|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Programme Actualisation Réglementaire Diplômes** |  |  |
| **Nouveau programme en économie-droit – BCP du secteur des services****Module de formation n° 1** |
|  |  |
| Les diplômes professionnels de l’Education nationale sont en constante évolution pour intégrer les changements technologiques et les activités professionnelles correspondant aux besoins des secteurs. De ce fait, ils sont réactualisés tant dans leurs programmes que dans leurs modalités de certification et leurs critères d’évaluation.Le programme de formation à l'actualisation réglementaire des diplômes vise :- l’acquisition de connaissances relatives à l'évolution de la réglementation des diplômes de l'Education nationale du niveau 3 au niveau 5 ;- l'échange, la mutualisation et l'harmonisation de pratiques pédagogiques ;- l'élaboration de supports et leur adaptation au contexte de l'alternance.Il prévoit deux modalités d'accès à la formation l'intégration de formateurs de CFA au sein de certains modules organisés par la DAFOP (Service Formation du Rectorat) ; des modules spécifiques ouverts exclusivement aux équipes pédagogiques de CFA.Par ailleurs, ce programme intègre une formation de base à la prise de fonction en CFA, à destination des nouveaux formateurs. Ce module permet d’apporter les premiers éléments de compréhension de l’environnement et de la pédagogie de l’alternance. |
|  |

|  |
| --- |
| **◼ Objectifs de la formation** |
|  | - Comprendre les objectifs généraux au travers de l’analyse du préambule du nouveau programme- Comprendre la structure et la lecture des modules du cycle de formation- S’approprier la méthodologie de didactisation du nouveau programme- S’approprier la démarche pédagogique mettant en œuvre des situations par la méthode du scénario |
| **◼ Contenu de la formation**1. Rappel : place de l’économie-droit dans le dispositif de la TVP et des outils de référence2. Philosophie du préambule (repérer les termes et thématiques clés)3. La nouvelle approche du programme : 5 modules traités par des questions thématiques- comprendre la sémantique- s’approprier la structure et la lecture des modules- prendre en compte les transversalités avec les autres enseignements4. L’approche didactique du programme : la démarche de scénario pédagogique- mettre en œuvre la conceptualisation de scénario pédagogique- proposer un exemple de canevas de scénario- restituer la synthèse de la construction d’un scénario pédagogique- restituer la synthèse de la démarche pédagogique5. Travail collaboratif en groupe- créer une architecture de séquence pour répondre à une question choisie- créer un début de scénario pédagogique- restituer sous forme de forum (partage numérique des productions)6. Perspectives : les compétences du XXIe siècle7. Bilan de formation et perspectives de formation du module 2 |
|  |  |
| **◼ Reconnaissance des acquis** |
|  | « Si action de formation : relevé d’acquis »« Si action d’accompagnement : uniquement attestation de formation »**◼ Type de parcours**En groupe**◼ Formation en présentiel ou à distance**Formation entièrement présentielle |
| **◼ Public** |
|  | Formateur de CFA enseignant l’économie-droit dans les BCP du secteur des services :Economie et gestion profil sécurité Economie et gestion option commerce et vente Economie et gestion option transport-logistique Economie et gestion option gestion-administration |
| **◼ Prérequis** |
|  | / |
| **◼ Modalités pédagogiques** |
|  | Apports méthodologiques, études de cas, mises en situation, production des stagiaires, bibliographieApports méthodologiques, travaux en sous-groupeAtelier brise-glace : ressentis des stagiaires sur le nouveau programme- Technique des post ‘it : utilisation d’une application numérique https://klaxoon.com/fr/ et travail en groupe afin d’identifier les termes clés du préambule- « World Café » : activité de réflexion pour les professeurs stagiaires afin d’expliciter la sémantique (travail en 4 groupes). Chaque groupe complète chaque affiche à tour de rôle.- Travail collaboratif afin de créer une structure de séquence et un début de scénario pédagogique:⚫ 4 groupes traitent la question 2 « Dans quel cadre juridique les acteurs inscrivent-ils leur activité ? » - module 1⚫ 4 groupes traitent la question 3 « Comment les agents formalisent-ils leurs relations ? » - module 1 |
| **◼ Intervenants**Jean-Luc Mirq et Maëva RossignonFormateurs académique PLP en économie-gestion**◼ Durée de la formation*** **nombre de jours :** 2 **jours**
* **nombre d’heures** : 12 heures
* **horaires de la formation : 9h00 à 17h00**

**◼ Date(s) de la formation**Session 1 : mardi 28 janvier 2020Session 2 : mercredi 11 mars 2020**◼ Coût de la formation**Pour le personnel des Greta et de l’Education nationale, financement pris en charge par le Fonds Académique de Mutualisation du Réseau des Greta ou le Rectorat (DAFOP)Autre organisme de formation : 182,00 € par jour et par participant (le GIP FTLV-IP n'est pas assujetti à la TVA) |
| **◼ Parcours post-formation** |
|  | / |

|  |
| --- |
| **◼ Lieu de formation** |
|  | **Ville** | **Adresse** | Structure |
|  | **Session 1 : TOURS****Session 2 : TOURS** | 8 Rue Pierre Lepage, 37100 Tours | Lycée Clouet TOURSLycée Clouet TOURS |

**◼ Contacts**

* Anne Gourdin

Conseillère en formation continue

(Conception et supervision du programme)

02 38 83 48 43

* Sandrine Debel

Assistante administrative

(Suivi des inscriptions, suivi administratif et financier, relais d’information)

02 38 83 48 87

gipftlvip-prfd@ac-orleans-tours.fr